



Revue Ivoirienne des Sciences Juridiques et Politiques

RISJPO 14

ISSN: 2664-1925

Mai 2023

COMITES DE LA REVUE RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

DROIT PRIVÉ

- *Droit du travail*
- **Gnidouba Roger LANOU**, Le lien de subordination dans les formes atypiques de travail

DROIT PUBLIC

- *Droit constitutionnel*
- **Agnero Privat MEL**, Démocratie et vote électronique en Afrique : cas de la Namibie et de la république démocratique du Congo
- **Clément Akabla TEDJE**, Instabilité de l'ordre constitutionnel et continuité juridique
- *Droit administratif*
- **Yédoh Sébastien LATH**, Le contentieux de la régulation devant la juridiction administrative en Côte d'Ivoire
- **Kobenan KPRI**, Le contrôle juridictionnel des motifs des actes administratifs dans les Etats africains francophones : les cas ivoiriens, béninois et sénégalais

HISTOIRE DU DROIT

- **KOSSONOU Roland**, Le neveu dans les chefferies Akan de la Côte d'Ivoire. Des origines à la période postcoloniale : le cas des Agni et des Bron »

SCIENCE POLITIQUE

- **Marie BOKA**, Logiques de champ des mobilisations transnationales : la contestation du franc CFA en Afrique de l'Ouest 160-179
- **Illa AHMET**, Processus de démocratisation au Niger et en Côte d'Ivoire : l'ancrage en question

LEGISLATION

- **Karim DOSSO**, Présentation de la loi constitutionnelle n°2020-348 du 19 mars 2020

PAGE DU JEUNE CHERCHEUR

- *Droit budgétaire*
- **Méma KONÉ**, La réforme des règles de compétences dans l'exécution administrative de la dépense publique à l'aune de la nouvelle gouvernance financière en Côte d'Ivoire



Presses Universitaires
de Bouaké (PUB)

Revue Ivoirienne des Sciences Juridiques et Politiques (RISJPO)

SOMMAIRE

N° 14, 2023 (ISSN : **ISSN: 2664-1925**)

COMITES DE LA REVUE.....	5
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS.....	7

DROIT PRIVÉ

■ *Droit du travail*

Gnidouba Roger LANOU, Le lien de subordination dans les formes atypiques de travail.....	9-37
---	------

DROIT PUBLIC

■ *Droit constitutionnel*

Agnero Privat MEL, Démocratie et vote électronique en Afrique : cas de la Namibie et de la république démocratique du Congo.....	38-63
---	-------

Clément Akabla TEDJE, Instabilité de l'ordre constitutionnel et continuité juridique..	64-91
--	-------

■ *Droit administratif*

Yédoh Sébastien LATH, Le contentieux de la régulation devant la juridiction administrative en Côte d'Ivoire.....	92-113
---	--------

Kobenan KPRI, Le contrôle juridictionnel des motifs des actes administratifs dans les Etats africains francophones : les cas ivoiriens, béninois et sénégalais.....	114-135
---	---------

HISTOIRE DU DROIT

KOSSONOU Roland, Le neveu dans les chefferies Akan de la Côte d'Ivoire. Des origines à la période postcoloniale : le cas des Agni et des Bron ».....	136-159
--	---------

SCIENCE POLITIQUE

Marie BOKA , Logiques de champ des mobilisations transnationales : la contestation du franc CFA en Afrique de l'Ouest.....	160-179
Illa AHMET , Processus de démocratisation au Niger et en Côte d'Ivoire : l'ancrage en question.....	180-217

LEGISLATION

Karim DOSSO , Présentation de la loi constitutionnelle n°2020-348 du 19 mars 2020.....	218-224
--	---------

PAGE DU JEUNE CHERCHEUR■ *Droit budgétaire*

Méma KONÉ , La réforme des règles de compétences dans l'exécution administrative de la dépense publique à l'aune de la nouvelle gouvernance financière en Côte d'Ivoire.....	225-246
---	---------

REVUE IVOIRIENNE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES - RISJPO-

COMITE D'HONNEUR

Prof. Babacar KANTÉ ; Prof. Francis AKINDÈS ; Prof. Jacqueline LOHOUES-OBLE, Prof. Martin BLEOU, Prof. René DEGNI-SEGUI

COMITE DE REDACTION

- **Directeur de publication** : Prof. séraphin NÉNÉ BI BOTI
- **Rédacteur en chef** : Prof. Nanga SILUE
- **Secrétaire de rédaction** : Dr Karim DOSSO
- **Membres** : Dr Aboubacar Sidiki DIOMANDÉ ; Pr. Aline AKA LAMARCHE ; Dr Bernard Anoh ADOUKO ; Dr MEL Agnero Privat ;Dr; Nabedjomon Massa DEMBÉLÉ ; Pr Ousmane ZINA; Pr. Pélagie N'DRI-THEOUA.
- **Secrétariat** : Mme KOUASSI Amenan Ep BOUA

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Directeur : Professeur Francisco Djédjro MELEDJE

Pr. Abraham GADJI (Univ. FHB – Côte d'Ivoire) ; Pr Aboudrame OUATTARA (Univ. FHB – Côte d'Ivoire) ; Pr. Bob KABAMBA (Faculté de droit de l'Université de Liège - Belgique) ; Pr. Dieunedort N'ZOUABERT (Univ. Cheick Antha Diop – Sénégal-) ; Pr. Eloi DIARRA (Université de Rouen) ; Pr. Félix TANO KOUAKOU (Univ. AO – Côte d'Ivoire) ; Pr. Félix S.ACKA (Univ.FHB-Côte d'Ivoire) ; Pr. Jacques FIALAIRE (Université de Nantes-) ; Pr. Joël AIVO (Univ. d'Abomey-Calavy – Bénin-) ; Pr. Marie-Noëlle JOBARD-BACHELIER (Univ. Paris X Nanterre – France-) ; Pr. Noel GBAGUIDI. (Univ. d'Abomey-Calavy – Bénin-) ; Nicaise MEDE (Univ. d'Abomey-Calavy – Bénin-) ; Pr. OURAGA OBOU (Univ. FHB – Côte d'Ivoire) ; Pr. Paterme MAMBO (Univ. FHB – Côte d'Ivoire) ; Pr. Patrick CHARLOT (Univ. de Bourgogne – France) ; Pr. Patrick GAIA (Université Aix-Marseille-) ; Pr. Patrick WAUTELET (Faculté de droit de

l'Université de Liège- Belgique) ;Pr. Saidou Nourou TALL (Université Cheich Anta-Diop, Dakar, Sénégal) ; Pr Sébastien Yédoh LATH, (Univ. FHB – Côte d'Ivoire) ; M. Teckly-Yves NGORAN (Conseiller à la Chambre administrative de la Cour

RUBRIQUES DE LA REVUE

- Doctrine ;
- Jurisprudence ;
- Législation ;
- Entretiens sur un sujet d'actualité juridique avec un enseignant ou un professionnel du droit.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS DE LA RISJPO

Les manuscrits soumis pour publication dans la *Revue RISJPO* doivent être adressés par courrier électronique à (dosskarim73@gmail.com.) Selon l'usage ils seront présentés au Comité de rédaction de la Revue et seront soumis à deux experts pour évaluation.

Les conditions de publication sont les suivantes :

- La RISJPO ne publie que des textes en droit public-droit privé-histoire du droit-science politique;
- les manuscrits insérés dans la RISJPO deviennent sa propriété ;
- les opinions émises dans la RISJPO engagent les auteurs de l'article. La responsabilité de la RISJPO ne saurait être engagée en sa qualité d'organe de publication scientifique

L'article doit être soumis de préférence en français, l'anglais est également admis.

I : Notes et références bibliographiques

Les annotations et références bibliographiques des ouvrages et articles cités doivent être intégrées au sein de l'article et placés en notes de bas de pages.

Leur présentation sera la suivante :

- pour un ouvrage : Initiale du Prénom, Nom, *Titre de l'ouvrage*, coll. « ... », lieu, éditeur, date, p.

Ex : R. Degni-Segui, Droit administratif général, Abidjan, CEDA, 2012, p.12.

- pour un article dans une revue : initiale du Prénom, Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, n°, date, p.

- pour une contribution dans un ouvrage collectif : initiale du Prénom, Nom, « Titre de l'article », in initiale du Prénom, Nom, *Titre de l'ouvrage*, lieu, éditeur, date, p.

II : Présentation de l'article

-Intitulé de l'article. Prénom et Nom de l'auteur-grade-université d'origine

Ex : Les critères du contrat administratif

Par Pierre KOUADIO, Assistant à l'Université de....

-Résumé en français d'un maximum de 1000 signes (espace incluses)

-Un abstract en anglais d'un maximum de 1000 signes (espaces incluses)

-Le sommaire de l'article

- Caractères :

Times new Roman : Police : 12 - Interligne : simple - Page : maximum 30.

